

Table des matières

Avant-propos	7
CHARLES-ÉRIC CLESSE ET STEVE GILSON	
La concurrence du salarié à son employeur et l'obligation de bonne foi : quelques réflexions	11
OLIVIER DEPRINCE et JEAN-HWAN TASSET	
Introduction	11
Section 1.	
Notions de base	12
Sous-section 1. La bonne foi – La bonne foi et le contrat de travail	12
Sous-section 2. La concurrence – La concurrence et le contrat de travail – Les tempéraments de la bonne foi	18
Section 2.	
La concurrence pendant le cours du contrat	20
Sous-section 1. Le principe général – Les tempéraments	20
Sous-section 2. Questions spéciales	26
Section 3.	
La concurrence exercée par le travailleur lorsque le contrat prend fin	30
Sous-section 1. L'activité concurrente en cas de licenciement moyennant délai de préavis	30
Sous-section 2. L'activité concurrente au terme effectif du contrat	34
Section 4.	
Le manquement au principe de l'exécution de bonne foi des conventions et l'article 18 de la loi du 3 juillet 1978	34
Conclusion	36

Le point sur les clauses de non-concurrence pour les ouvriers et les employés	39
SOPHIE TOUSSAINT et ANNE RAISIÈRE	
Section 1.	
Objet de la présente contribution	39
Section 2.	
Notion	40
Section 3.	
La condition de forme : l'écrit	41
Section 4.	
Les conditions de validité de la clause	42
Sous-section 1. Les conditions liées à la rémunération du travailleur	42
Sous-section 2. Les autres conditions de validité	44
Section 5.	
Renonciation à l'application de la clause	45
Section 6.	
La clause de dédommagement	47
Section 7.	
Opposabilité de la clause	48
Section 8.	
Sanction attachée aux conditions légales de validité	49
Sous-section 1. La nullité	49
Sous-section 2. Caractère relatif de la nullité	49
Sous-section 3. Nullité unilatéralement ou bilatéralement impérative ?	50
Sous-section 4. La nullité et les tiers au contrat	52
La clause de non-concurrence du représentant de commerce	53
PHILIPPE LECLERCQ	
Introduction	53
Section 1.	
Notions	54
Section 2.	
Conditions	56
Sous-section 1. Conditions de forme	56

Sous-section 2. Condition d'existence	58
A. Notion	58
B. Rémunération annuelle	58
Sous-section 3. Conditions de validité	60
A. Activités similaires	60
B. Limitation dans le temps	62
C. Aire géographique	62
Sous-section 4. Quand une clause de non-concurrence sort-elle ses effets?	64
A. La clause de non-concurrence ne sort pas ses effets	64
B. La clause de non-concurrence sort ses effets	64
Section 3.	
Sanction du non-respect des différentes conditions	65
Sous-section 1. Absence d'écrit	65
Sous-section 2. Clause ne répondant pas à la condition d'existence	65
Sous-section 3. Clause ne répondant pas aux conditions de validité	66
Sous-section 4. Clause prévoyant qu'elle sort ses effets dans des hypothèses non visées par la loi	68
Section 4.	
L'employeur ne doit pas payer d'indemnité de non-concurrence	69
Section 5.	
Indemnité à payer par le travailleur en cas de violation de la clause de non-concurrence	70
Section 6.	
Autres recours possibles pour l'employeur	73
Sous-section 1. Recours vis-à-vis du représentant de commerce	73
A. Respect de l'obligation de non-concurrence <i>in natura</i>	73
B. Dommages et intérêts pour concurrence déloyale	74
Sous-section 2. Recours vis-à-vis du nouvel employeur du représentant de commerce	74
Section 7.	
Le contrat de travail international	75
La clause dérogatoire de non-concurrence	77
CLAUDE WANTIEZ	
Introduction	77
Section 1.	
Les conditions de souscription de la clause dérogatoire	79

Sous-section 1. Les entreprises et les travailleurs qui peuvent la souscrire	79
A. Les entreprises	79
B. Les travailleurs	80
Sous-section 2. La nature des conditions de souscription	82
Section 2.	
Les conditions de validité de la clause dérogatoire de non-concurrence	83
Sous-section 1. Les formes et limites de la dérogation – Le rôle de la Commission des bons offices	83
Sous-section 2. Les conditions de validité	85
A. Les conditions auxquelles il est permis de déroger	85
B. Les autres conditions de validité	87
Sous-section 3. La sanction des conditions légales de validité	91
Section 3.	
L’opposabilité de la clause dérogatoire de non-concurrence	92
Section 4.	
La renonciation à appliquer la clause dérogatoire de non-concurrence	94
Section 5.	
L’application de la clause dérogatoire de non-concurrence	98
Les clauses de non-concurrence en droit commun	103
MARIE NOUNCKELE, ZOÉ TRUSGNACH et FRANCE LAMBINET	
Introduction	103
Section 1.	
Régime juridique	104
Sous-section 1. Fondements légaux	104
A. Des clauses à la frontière entre liberté contractuelle et liberté de concurrence	104
B. Les fondements des obligations de non-concurrence en matière de cessions	105
C. Les fondements des obligations de non-concurrence en matière de droit des sociétés	107
Sous-section 2. Conditions de validité	108
A. La justification par un intérêt légitime et la proportionnalité de celui-ci	109
B. Les conditions temporelle, spatiale et matérielle : trois conditions cumulatives ?	111
C. Comparaison avec le contrat d’agence commerciale	116
D. L’exigence de légalité : une condition potentielle	118
E. Conformité au droit européen de la concurrence	119

Section 2.	
Les clauses de non-concurrence en pratique	122
Sous-section 1. Champ d'application	122
A. Étendue matérielle des obligations de non-concurrence	122
B. Étendue personnelle des clauses de non-concurrence	124
C. Interactions entre clauses de non-concurrence de sources différentes	125
Sous-section 2. Les clauses de non-concurrence implicites	126
A. La reconnaissance de clauses de non-concurrence implicites en matière de cessions de fonds de commerce	126
B. La reconnaissance de clauses de non-concurrence implicites en matière de cessions d'actions	127
C. Extension et limitation conventionnelles de l'obligation implicite de non-concurrence	128
Section 3.	
Les moyens d'action du bénéficiaire de la clause de non-concurrence	129
Sous-section 1. Les sanctions de la violation d'une clause de non-concurrence par son débiteur	129
A. La violation de la clause de non-concurrence	129
B. Les conséquences de la violation de l'obligation de non-concurrence	130
Sous-section 2. La responsabilité du tiers complice de la violation de l'obligation de non-concurrence	145
Conclusion	147
La clause de non-concurrence post-contractuelle	149
CHARLES-ÉRIC CLESSE et STEVE GILSON	
Introduction	149
Section 1.	
Règles de validité : un régime juridique incertain	150
Section 2.	
Une règle d'ordre public ou non ?	151
Section 3.	
Nature sociale des indemnités versées	154
Sous-section 1. Principes	154
Sous-section 2. Conditions d'exonération avant l'arrêté royal du 24 septembre 2013	154
A. Le fait que la clause de non-concurrence soit conclue après la fin du contrat de travail	155
B. Le fait que l'indemnité ne doive pas être une indemnité déguisée due par la cessation du contrat	157
ANTHEMIS	271

C. Le fait que les parties n'aient pas conclu une clause de non-concurrence dans le contrat de travail	159
Sous-section 3. Situation depuis l'arrêté royal du 24 septembre 2013	160
Section 4.	
Nature fiscale des indemnités versées	161
Conclusions	164
La clause d'exclusivité	165
PIERRE CRUCIFIX et PIERRE JOASSART	
Introduction	165
Section 1.	
Notion et intérêt	166
Sous-section 1. Définition et fondement	166
Sous-section 2. Typologie	167
Sous-section 3. Utilité	168
Section 2.	
Examen critique de la validité de la clause d'exclusivité	171
Sous-section 1. L'ingérence dans un droit fondamental	171
Sous-section 2. Le non-respect d'une disposition légale de droit social	176
Sous-section 3. La violation d'un principe de légalité	177
Section 3.	
<i>De lege ferenda</i> : l'exemple français	180
Conclusion	182
La concurrence déloyale du travailleur ou lorsque le travailleur constate que «la loyauté a son petit côté d'obligation, de contrat à respecter»...	185
LAURENT DEAR et HERVÉ DECKERS	
Introduction	185
Section 1.	
La concurrence en cours de contrat de travail – qu'elle soit loyale ou déloyale – est interdite	186
Section 2.	
La clause de non-concurrence	189
Sous-section 1. Les principes	189
Sous-section 2. La violation d'une clause de non-concurrence	190

Section 3.	
La concurrence après la rupture du contrat de travail	193
Sous-section 1. La concurrence loyale après la rupture du contrat de travail est autorisée	193
Sous-section 2. La concurrence déloyale après la rupture du contrat de travail est interdite	195
Section 4.	
Les situations factuelles de concurrence	196
Sous-section 1. La préparation d'une activité concurrente de celle de l'employeur	196
Sous-section 2. Le détournement de clientèle	199
Sous-section 3. L'utilisation du fichier « clients »	201
Sous-section 4. Le dénigrement de l'employeur	201
Sous-section 5. Le parasitisme ou la confusion	202
Sous-section 6. Le débauchage du personnel	202
Sous-section 7. La divulgation des secrets de fabrication ou d'affaires	204
A. Les connaissances propres à l'entreprise	204
B. Les connaissances acquises par l'employé	205
C. La clause de confidentialité	207
Sous-section 8. La violation d'une clause d'exclusivité de services	207
Sous-section 9. La démission collective	208
Section 5.	
La sanction de la concurrence (déloyale)	209
Sous-section 1. Le licenciement pour motif grave	210
Sous-section 2. L'indemnité de non-concurrence	212
Sous-section 3. Les dommages et intérêts	212
Sous-section 4. Les sanctions pénales	213
Section 6.	
Prescription de l'action	214
Conclusions	214
La clause de non-débauchage de personnel en droit du travail	215
CHARLES-ÉRIC CLESSE et STEVE GILSON	
Introduction	215
Section 1.	
La concurrence (dé)loyale : rappels de quelques principes	216

Section 2.	
La problématique du débauchage de personnel	222
Sous-section 1. Principe : autorisation du débauchage	222
Sous-section 2. Exceptions : interdiction du débauchage dans certaines circonstances	222
Sous-section 3. Essai de typologie du débauchage	225
Sous-section 4. Hypothèse particulière : l'aide du nouvel employeur pour rompre le contrat de travail initial	226
Section 3.	
La clause de non-débauchage	226
Sous-section 1. La clause de non-débauchage <i>stricto sensu</i> ou de non-sollicitation	227
A. Définition	227
B. Validité, en droit commun, vis-à-vis de l'entreprise contractante	227
C. Validité vis-à-vis du travailleur	228
Sous-section 2. La clause de non-embauche de ses anciens collègues	230
Sous-section 3. La clause de non-démarchage	231
Sous-section 4. La clause de non-poursuite des missions de projets	233
Section 4.	
L'effectivité de la clause de non-débauchage	234
Section 5.	
Débauchage et licenciement abusif	235
Conclusions	236
Les moyens d'action contre la concurrence interdite du travailleur	239
BAUDOUIN PAQUOT, SYLVIE LACOMBE et MARIANNE MASSART	
Introduction	239
Section 1.	
La concurrence pendant le contrat de travail	241
Sous-section 1. Moyens d'action contre le travailleur	241
A. Devant les juridictions du travail	241
B. Devant les autres juridictions	248
Sous-section 2. Moyens d'action contre le concurrent	252
A. Cessation de l'activité concurrente (action en cessation)	252
B. Dommages et intérêts	256

Section 2.	
La concurrence après le contrat de travail	256
Sous-section 1. Violation d'une clause de non-concurrence conclue avant la fin de la relation de travail	257
A. Moyens d'action contre l'ancien travailleur	257
B. Moyens d'action contre le concurrent	260
Sous-section 2. Violation d'une clause de non-concurrence conclue après la fin de la relation de travail	260
A. Moyens d'action contre l'ancien travailleur	260
B. Moyens d'action contre le concurrent	261
Sous-section 3. La concurrence déloyale	261
A. Moyens d'action contre l'ancien travailleur	261
B. Moyens d'action contre le concurrent	262
Section 3.	
Traitement procédural de demandes introduites concomitamment devant le tribunal du travail et devant le tribunal de commerce	263
Section 4.	
Poursuites pénales	264
Sous-section 1. Contre le (l'ancien) travailleur	264
Sous-section 2. Contre le concurrent	265